

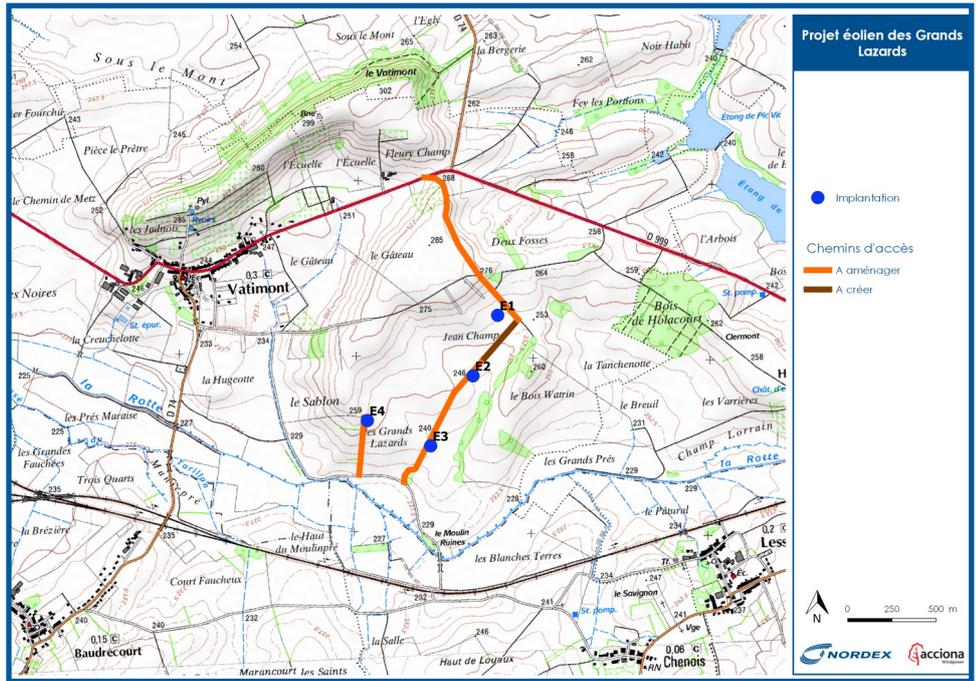
## Lettre d'information n°4 : Implantation, modèle retenu et avantages locaux

Chers habitants, voici une quatrième lettre d'information pour vous tenir au courant de l'avancée du projet de parc éolien situé sur le lieu-dit des Grands Lazards à Vatimont. Récemment, la réalisation des études de mesure de vent, paysagère, acoustique et écologique a permis de déterminer une **disposition optimale des quatre éoliennes** qui constitueront le parc.

### Implantation des éoliennes

La carte ci-contre présente la disposition retenue, qui présente de nombreux avantages :

- utilisation en majeure partie de chemins d'accès déjà existant. Cela permet de **réduire fortement les impacts négatifs** sur l'environnement lors de la phase de travaux.
- **éviter des sites écologiques majeurs**
- localisation sur des terrains communaux, impliquant le versement d'un **important loyer** chaque année (voir page suivante)
- disposition en «L» permettant d'obtenir un effet barrière minimum et une **bonne lisibilité paysagère**



### Modèle d'éolienne retenu : N131-R84

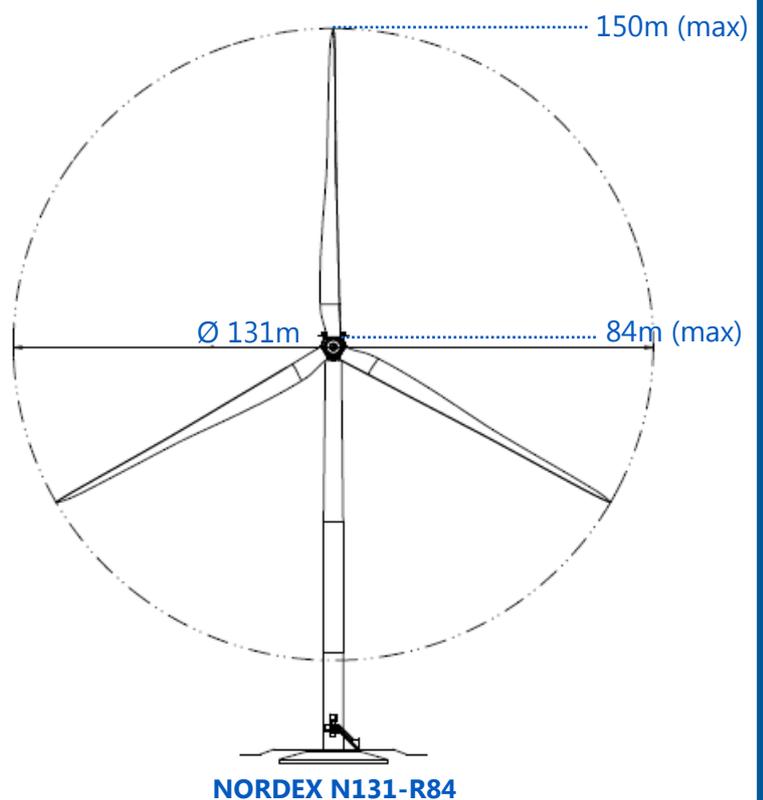
Les caractéristiques de ce modèle sont les suivantes :

Puissance	Hauteur totale	Diamètre du rotor	Hauteur du mât	Longueur de la pôle
3,6 MW	150 m	131 m	114 m	65,5 m

Avec quatre éoliennes de **3,6 MW** pour ce projet, on arrive à une puissance installée totale de **14,4 MW**.

Les avantages sont les suivants :

- ◆ Production annuelle de 26 000 MWh
- ◆ Alimentation de 8680 foyers hors chauffage
- ◆ Alimentation de 4000 foyers tout compris
- ◆ 2000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées (soit **231 000 allers-retours Vatimont-Metz en voiture**)
- ◆ 350 kg de déchets nucléaires évités



## Les mesures de compensation

Afin d'atténuer au maximum l'impact du projet sur son environnement, des **mesures compensatoires** seraient mises en place, dans la logique de la démarche ERC (Éviter-Réduire-Compenser).

Des petits **projets d'aménagement** ont ainsi été envisagés :

- ◆ **plantation d'arbres** dans les fonds de jardin des maisons ayant une vue sur le parc à Vatimont et dans les communes limitrophes : Baudrecourt, Lesse, Chenois et Holacourt (voir ci-contre)
- ◆ **enfouissement des lignes électriques** à Vatimont pour compenser l'impact visuel des éoliennes (voir photomontage ci-dessous)



Exemple de plantations à Vatimont (en vert clair), la flèche indiquant la direction du parc



Autre exemple à Lesse.

Avant



Après

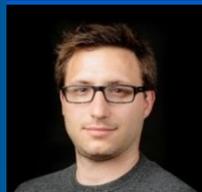
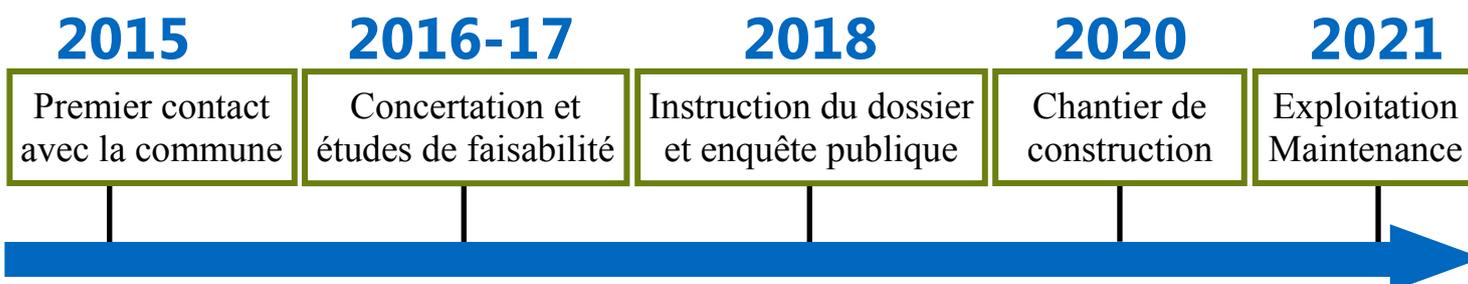


## Les retombées économiques

Comme pour tout projet éolien, **d'importantes retombées économiques directes** (en plus de la création d'emplois locaux) auront lieu pour les différentes collectivités territoriales qui interviennent dans le projet. Elles permettront de **financer différents projets**, à l'échelle de la commune mais également du territoire :

	Taxes annuelles	Loyer des éoliennes	TOTAL
Commune de Vatimont	~2 500 €	31 500 €	34 000 €
District Urbain de Faulquemont	~75 000 €	-	75 000 €

## Les grandes étapes du projet



Pour toute question, contactez Corentin Dauvergne, chef de projet  
[cdauvergne@nordex-online.com](mailto:cdauvergne@nordex-online.com) ou 06 81 63 12 53  
[www.nordex-online.fr](http://www.nordex-online.fr)

